COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 juillet 2017

Remise du label 2016-2017
« Droits des usagers de la santé » en Normandie

L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) de Normandie ont remis ce 11 juillet 2017, le label « Droits des Usagers de la Santé 2016-2017» au CISS (collectif inter associatif sur la santé) de Basse-Normandie.

Depuis 2011, le label des droits des Usagers de la Santé vise à récompenser des initiatives favorisant la promotion des droits individuels et collectifs des usagers du système de santé.

Cette cérémonie de remise du prix s'est déroulée en présence de Vincent KAUFFMANN, directeur général adjoint de l'ARS, de Marie-Claire QUESNEL, présidente de la CRSA de Normandie et Jean-Marc DUJARDIN, président de la commission spécialisée des droits des usagers (CSDU) et de Claude FRANCOISE, président du CISS de Basse-Normandie.

De gauche à droite : Claude Françoise, Marie-Claire Quesnel, Vincent Kauffmann, Jean-Marc Dujardin

Elle récompense l'initiative du CISS de Basse-Normandie visant à la réalisation et à l'installation de présentoirs comportant des documents pédagogiques et informatifs à destination des usagers des établissements de santé. Ces documents ont pour but d'améliorer la connaissance des usagers mais aussi celle des professionnels de santé, sur les droits auxquels tout usager de la santé peut prétendre. Une meilleure connaissance des droits des usagers permet ainsi une plus grande participation de ces derniers à l'élaboration des politiques de santé et à une amélioration de la qualité de la prise en charge.

L'édition 2016-2017 du label « Droits des usagers de la santé » en Normandie a également récompensé quatre autres structures pour leurs projets en faveur de la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de la santé. Il s'agit de l'APAJH du Calvados, du centre hospitalier d'Argentan, du centre hospitalier du Cotentin et de l'association des sages-femmes Elbeuviennes.

Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62
Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux medias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ **ars-normandie-juridique@ars.sante.fr**